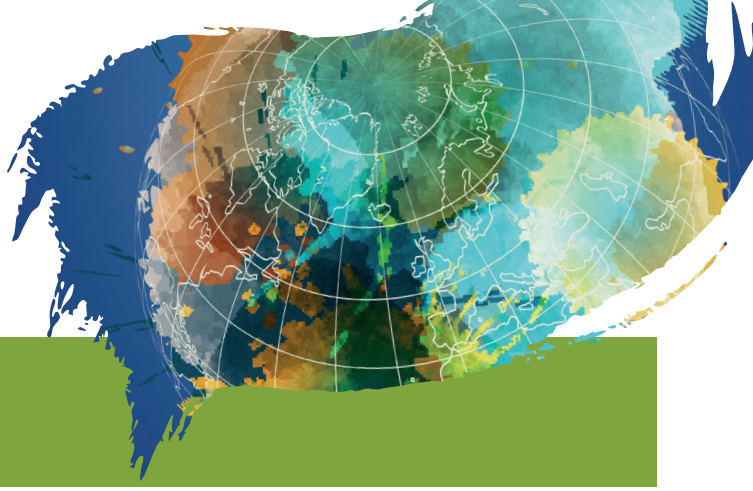
NATIXIS
CORPORATE AND
INVESTMENT BANKING



INDICE ESG
- **ZONE EURO**
- **40 VALEURS - ÉQUIPONDÉRÉ**

SEPTEMBRE 2022
STRICTEMENT CONFIDENTIEL - DOCUMENT MARKETING
DOCUMENTATION COMMERCIALE DESTINÉE À UNE
CLIENTÈLE PROFESSIONNELLE

SGX

iEDGE EUROPE CLIMATE EQUAL WEIGHT 40 DECREMENT 50 POINTS GTR

EN RÉSUMÉ

Ticker Bloomberg :
CLIMATDG Index

Date de lancement :
1 octobre 2020

Administrateur de l'indice :
SGX®

Univers de référence :
Zone euro (40 valeurs à faible empreinte carbone)

Méthode de pondération :
Équipondération

Dividende synthétique :
50 points p.a.

Rendement :
Excess Return

Devise :
EUR

Benchmark :
SX5E Index

EN QUELQUES MOTS

L'Indice **iEdge Europe Climate EW 40 Decrement 50 points** a été lancé le 9 octobre 2020 en collaboration avec SGX® et avec l'appui de Carbone 4, expert et référent dans la stratégie de réduction de l'empreinte carbone. L'Indice est composé de 40 valeurs de la zone euro sélectionnées pour leur performance "climat". Ces 40 valeurs de l'Indice sont équipondérées.

Ainsi, les valeurs composant l'Indice **iEdge Europe Climate EW 40 Decrement 50 points** font part d'une réduction de l'empreinte carbone importante comparée à leur environnement d'investissement.

L'indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes bruts (versés par les actions composant l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 50 points d'indice par an. Le montant de 50 points d'indice est fixe, et correspond au niveau médian des dividendes observés lors des années précédentes. Ce montant forfaitaire sert à éliminer les incertitudes liées au montant du dividende futur ainsi qu'à améliorer le pricing des solutions d'investissement.

Pourquoi l'Indice iEdge Europe Climate EW 40 Decrement 50 points est différent ?

Un process unique de notation environnementale est appliqué à chacune des valeurs basée sur leur performance carbone, leurs engagements environnementaux et leur capacité à offrir des produits et services qui sont compatibles avec une économie réduisant l'empreinte carbone.

L'originalité de la méthodologie réside, pour tous les secteurs à forts enjeux pour la transition énergétique et climatique dans une mesure des émissions de gaz à effet de serre induites directes et indirectes (scopes 1 à 3[(1)]) des entreprises mais aussi des émissions évitées** grâce à leurs efforts d'innovation. Cela permet ainsi, via une approche plus approfondie et sectoriellement adaptée (surreprésentation des secteurs dits « à forts enjeux») d'avoir une vision plus globale de « la performance climat » d'une entreprise.

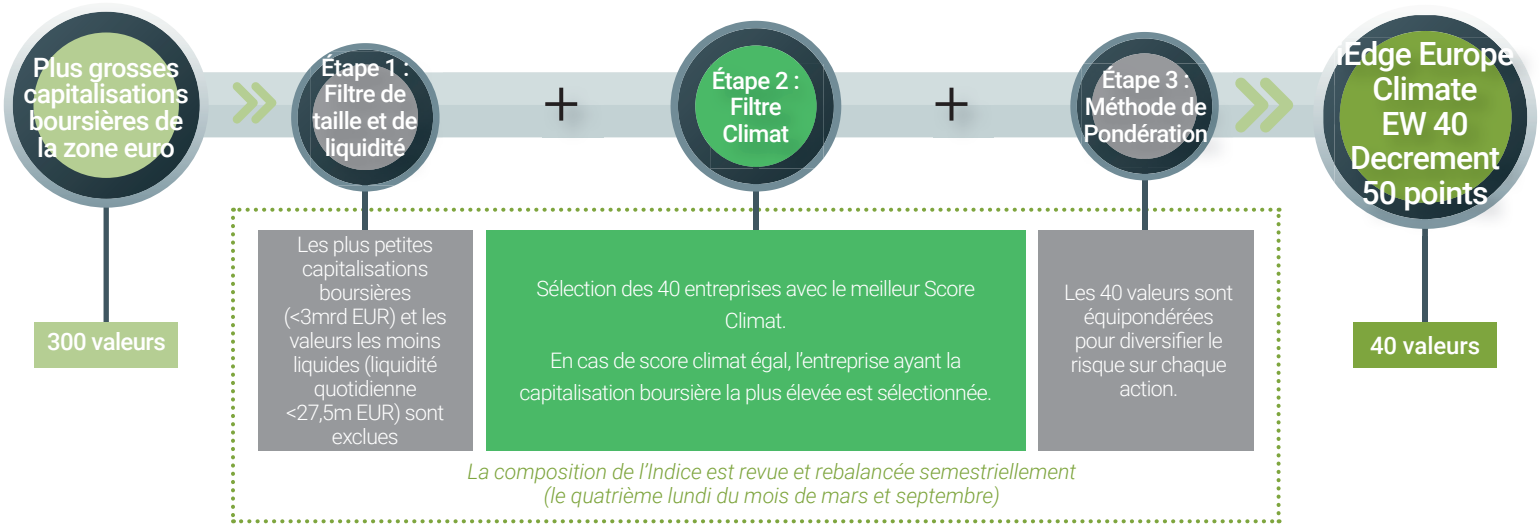
Pour tous les secteurs à forts enjeux climat, l'analyse CIA (Carbon Impact Analytic) de Carbone 4 s'appuie sur :

- Une approche "bottom-up" sectorielle se focalisant sur les secteurs à « forts enjeux » : secteur énergétique, entreprises fournissant des solutions d'efficacité énergétique (énergie, transport, bâtiment, industrie & IT), secteurs intenses en consommation d'énergie ou gaz à effet de serre (industrie lourde, bâtiment, transport, forêt & papier, agri & agroalimentaire).
- Une mesure des émissions induites et évitées mais aussi une appréciation qualitative de la stratégie climat des entreprises. Ainsi, plus le ratio «émissions évitées sur émissions induites» est élevé, et plus l'entreprise contribue à la transition énergétique.
- Une évaluation de : (1) la réduction de l'intensité carbone du mix énergétique, (2) le développement d'innovations réduisant l'empreinte carbone, (3) la réduction de l'intensité carbone des procédés industriels.

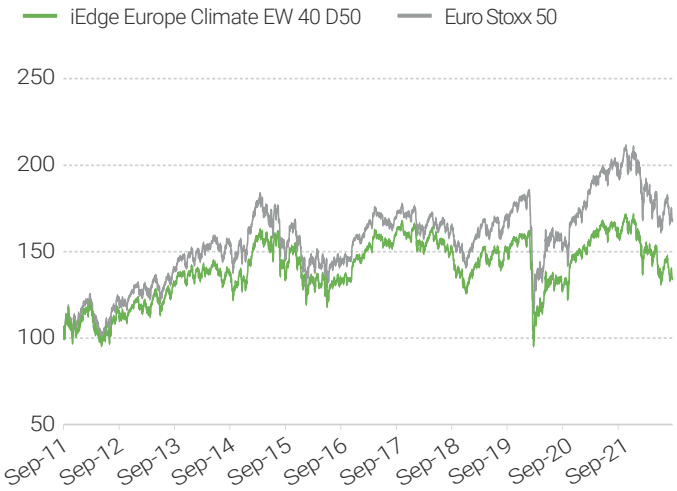
*(1) Scope 1 - émissions directes , Scope 2 - émissions indirectes liées à la consommation d'énergie, et Scope 3 - émissions liées à la chaine d'approvisionnement et à l'utilisation des produits et services. ** Une entreprise qui a des émissions évitées est une entreprise qui s'appuie sur des procédés et des produits plus efficaces que la référence au sein de son secteur d'activité, qui permettent de réduire l'empreinte carbone autant sur le processus de production que sur l'utilisation finale des produits et services.*

Strictement confidentiel - document marketing - veuillez lire l'avertissement à la fin du document.

PROCESSUS DE CRÉATION DE L'INDICE iEDGE EUROPE CLIMATE EW 40 DECREMENT 50 POINTS



COMPARAISON AVEC L'INDICE EUROSTOXX 50(2) *(base 100)*

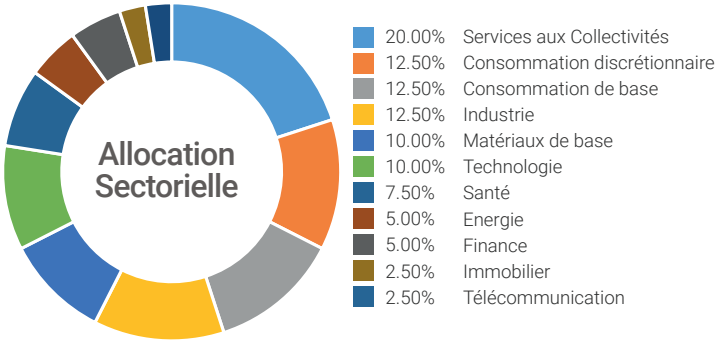


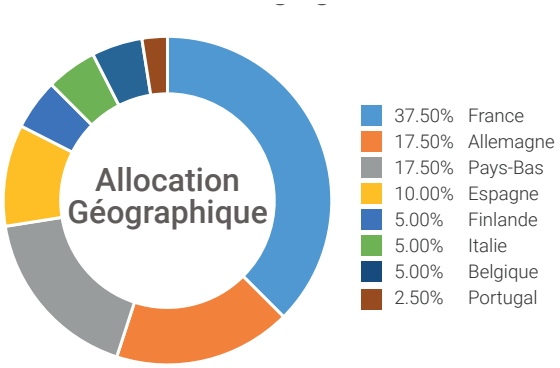
Statistiques *(calculées entre le 26 septembre 2011 et le 19 sept. 2022)*

	iEdge Europe Climate EW 40 Decrement 50 points	Euro Stoxx 50
YTD	-20,03%	-18,59%
Rendement annualisé	2,69%	4,77%
Volatilité annualisée	20,24%	20,01%
Ratio de Sharpe	0,13	0,24
Max Drawdown	-43,00%	-38,27%

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.
(2) L'indice iEdge Europe Climate EW 40 Decrement 50 points a été lancé le 1 octobre 2020 et les performances passées sont issues de backtests entre le 26 septembre 2011 et le 30 septembre 2020.

RÉPARTITIONS SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE(3)





(3) Dernier rebalancement au 28 mars 2022.
Sources : Natixis, SGX, Bloomberg.
Strictement confidentiel - document marketing - veuillez lire l'avertissement à la fin du document.

CONTRIBUTEURS DE L'INDICE

SGX® a travaillé en partenariat avec l'équipe Green & Sustainable Hub (GSH) et Carbone 4® sur le développement de l'indice iEdge Europe Climate EW 40 Decrement 50 points.

GREEN & SUSTAINABLE HUB

*Le **Green & Sustainable Hub (GSH)** a été créé en juillet 2017. Il s'agit d'une équipe cross-assets dédiée et composée d'experts en ISR. Une des missions clés du GSH est d'aider au développement d'une nouvelle gamme de produits Green innovants. Natixis a fait du développement des business durables l'un des piliers de son plan stratégique 2021/2024, en ayant pour double objectif de devenir la banque de référence en matière de business green et de doubler ses revenus liés au green.*

carbone 4

***Carbone 4** est le premier cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie carbone. Son nom fait référence à l'objectif pris par la France de diviser ses émissions de Gaz à Effet de Serre d'un « facteur 4 » à l'horizon de 2050.*

COMPOSANTS DE L'INDICE(3)

Tous les composants de l'Indice iEdge Europe Climate EW 40 Decrement 50 points sont équipondérés.

Nom	Ticker Bloomberg	Secteur (ICB)(4)
Air Liquide SA	AI FP	Matériaux de base
Alstom SA	ALO FP	Industrie
Anheuser-Busch InBev SA/NV	ABI BB	Consommation de base
ASM International NV	ASM NA	Technologie
ASML Holding NV	ASML NA	Technologie
AtoS	ATO FP	Technologie
Bayer AG	BAYN GY	Santé
Bayerische Motoren Werke AG	BMW GY	Consommation discrétionnaire
Cap Gemini SA	CAP FP	Technologie
Continental AG	CON GY	Consommation discrétionnaire
Danone	BN FP	Consommation de base
Deutsche Post AG	DPW GY	Industrie
EDF SA	EDF FP	Services aux Collectivités
EDP - Energias de Portugal SA	EDP PL	Services aux Collectivités
Endesa SA	ELE SQ	Services aux Collectivités
Enel SpA	ENEL IM	Services aux Collectivités
Engie SA	ENGI FP	Services aux Collectivités
Fortum Oyj	FORTUM FH	Services aux Collectivités
Fresenius SE & Co KGaA	FRE GY	Santé
Heineken NV	HEIA NA	Consommation de base

Nom	Ticker Bloomberg	Secteur (ICB)(4)
Iberdrola SA	IBE SQ	Services aux Collectivités
IMCD NV	IMCD NA	Matériaux de base
International Consolidated Air	IAG SQ	Consommation discrétionnaire
KBC Group NV	KBC BB	Finance
Koninklijke DSM NV	DSM NA	Consommation de base
Koninklijke Philips NV	PHIA NA	Santé
Legrand SA	LR FP	Industrie
Orange SA	ORA FP	Télécommunication
Pernod-Ricard SA	RI FP	Consommation de base
Renault SA	RNO FP	Consommation discrétionnaire
Schneider Electric SE	SU FP	Industrie
Siemens Energy AG	ENR GY	Energie
Siemens Gamesa Renewable Energ	SGRE SQ	Energie
Société Générale	GLE FP	Finance
Stellantis NV	STLA IM	Consommation discrétionnaire
Symrise AG	SY1 GY	Matériaux de base
Thales SA	HO FP	Industrie
Unibail-Rodamco-Westfield	URW NA	Immobilier
UPM-Kymmene Oyj	UPM FH	Matériaux de base
Veolia Environnement SA	VIE FP	Services aux Collectivités

(3) Dernier rebalancement au 28 mars 2022.

(4) Industry Classification Benchmark (ICB) est un système pour catégoriser les entreprises du monde entier selon quatre niveaux : 11 industries, 20 super secteurs, 45 secteurs et 173 sous secteurs.

Sources : Natixis, SGX, Bloomberg.

Strictement confidentiel - document marketing - veuillez lire l'avertissement à la fin du document.

AVERTISSEMENT

Ce document d'informations s'adresse exclusivement à une clientèle de professionnels ou d'investisseurs qualifiés. C'est une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Natixis. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable écrit de Natixis. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne accepte d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction. Ce document est fourni à chaque destinataire à titre d'information et ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Il ne peut être considéré comme une sollicitation, une offre ou un engagement de Natixis à mettre en place une transaction aux conditions qui y sont décrites ou à d'autres conditions. Toute garantie, tout financement, toute opération d'échange de taux ou de devises, toute garantie de prise ferme ou plus généralement tout engagement présenté dans ce document devra être notamment soumis à une procédure d'approbation de Natixis conformément aux règles internes qui lui sont applicables. Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations y figurant ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation. Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des évènements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Natixis, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les affirmations, hypothèses et opinions contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmations, hypothèses et opinions contenus dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. Les informations figurant dans la présentation n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques. Natixis est agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Au Royaume Uni, Natixis est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) en France et soumis à l'autorité limitée de la Financial Conduct Authorithy et de la Prudential Regulation Authorithy. Les détails concernant la supervision de nos activités par les Financial Conduct Authorithy et Prudential Regulation Authorithy sont disponibles sur demande. Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Allemagne. Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Espagne (Bank of Spain) et la CNMV pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Espagne. Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Italie. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE).

NATIXIS
CORPORATE AND
INVESTMENT BANKING

30, avenue Pierre Mendès France 75013
Paris - France
www.natixis.com

GROUPE BPCE